

si nous déposons le rapport abrégé à la Chambre, car il sera alors public. Les personnes qui l'ont déjà reçu sont les membres du cabinet et certains fonctionnaires intéressés à la question de sécurité.

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PAS (MAN.)—L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre peut-il nous dire si on a pris une décision quant aux deux problèmes que lui a présentés le chef de la bande indienne du Pas, au Manitoba?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui. Nous avons indiqué qu'on songeait sérieusement à accorder une mutation à la femme en cause, celle dont le grief fait état. Pour ce qui est de la deuxième question portant que les services communautaires d'hygiène devraient relever de la bande indienne, nous sommes tout à fait favorables à cette idée.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—L'INTERVENTION DE GRC PAR SUITE D'UNE MENACE

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): J'aimerais poser une question au solliciteur général, monsieur l'Orateur. Il s'agit d'une entrevue de la Gendarmerie royale du Canada avec un homme d'Ottawa qui a visité le bureau du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social il y a une semaine aujourd'hui. A-t-on porté ou songe-t-on à porter une accusation contre cet homme?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, aucune accusation n'a été portée dans ce cas-là et l'on ne songe pas à en porter, je pense.

M. Aiken: La Gendarmerie royale considère-t-elle l'enquête close?

L'hon. M. McIlraith: Je le crois, en ce qui concerne cet incident.

[Plus tard]

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au solliciteur général. En réponse à la dernière question que je lui ai adressée, il a utilisé les mots suivants: «en ce qui concerne cet incident». J'espère que le ministre ne veut pas laisser entendre par là

[Le très hon. M. Trudeau.]

qu'on enquête aussi sur cette personne à l'égard d'autres incidents. Le solliciteur général indiquerait-il si c'est ce qu'il voulait dire?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Non; je n'accepte pas du député cette interprétation de ma réponse. Toutefois, il y a eu d'autres incidents qui donnent à croire qu'il pourrait y en avoir plusieurs autres. Telle est la nature des renseignements que j'ai obtenus.

LES COALITIONS

LA MAINMISE DE LA COMPUTER CORPORATION PAR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU NATIONAL-CANADIEN

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Consommation et des Corporations une question dont je lui ai fait tenir un préavis. Son ministre mène-t-il une enquête sur la mainmise par les Télécommunications du National-Canadien de la Computer Corporation of Canada afin de voir si on a enfreint les pratiques commerciales?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, cette question a été déferée au directeur des enquêtes et recherches faites en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

M. Schreyer: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au nouveau ministre des Communications si son ministère songe à étudier cette mainmise récente pour voir si cette façon d'agir est conforme à la politique du gouvernement?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, nous examinons la question.

[Français]

LES FRONTIÈRES GÉOGRAPHIQUES

LA LIGNE DE DÉMARCATIION ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pendant qu'il fait faire des études sur les «frontières marines» à établir dans le Nord, le très honorable premier ministre peut-il nous dire si une «frontière marine» sera établie entre Québec et Ottawa en employant la formule de la ligne médiane des plans d'eau?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas très bien saisi, monsieur l'Orateur. De quelle ligne de démarcation s'agit-il?